

ZW/A



51 BENAUGE

NOTA :

- Hauteur sous plafond des pièces variable : 2,60m environ, sauf plafonds techniques ou contraintes architecturales.

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que l'équipement.

Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles, les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L61-15 et R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds,

canalisations, radiateurs ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. - L'équipement électroménager, les placards et le mobilier sur le plan n'est pas fourni, ils sont représentés à titre indicatif.

essor

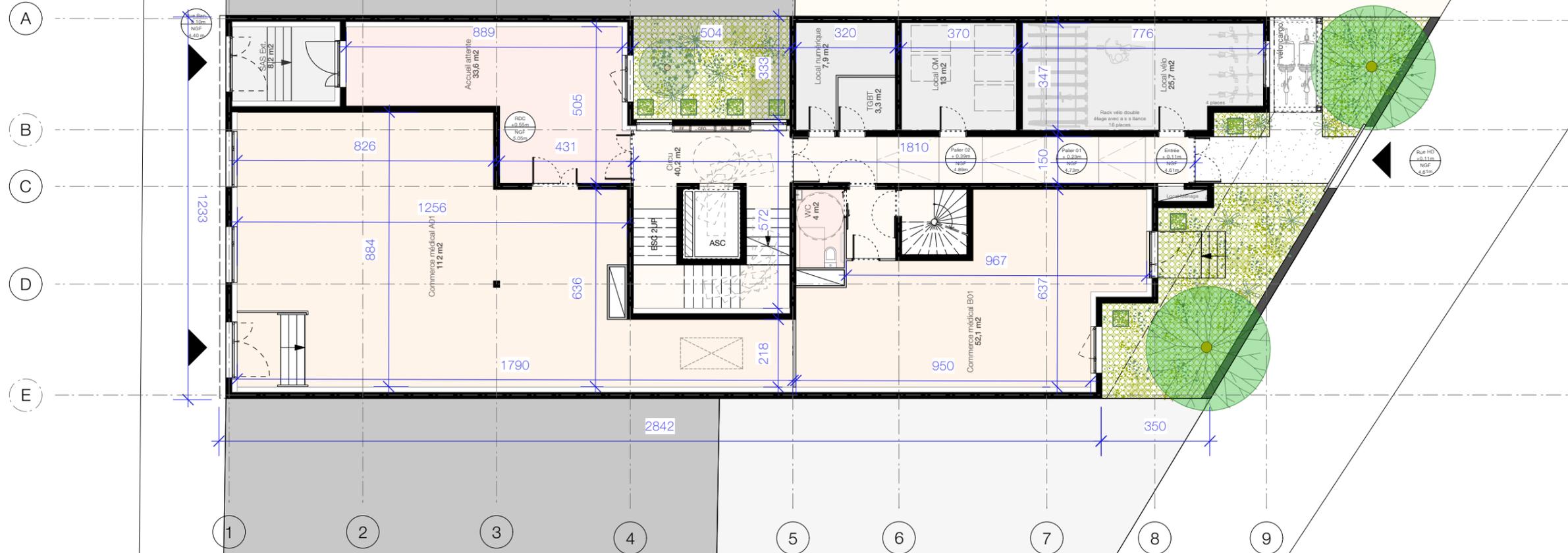
FAÇADE - RUE DE LA BENAUGE



DETAIL FACADE - RUE DE LA BEN AUUGE



PLAN DE NIVEAU
PLAN - RDC

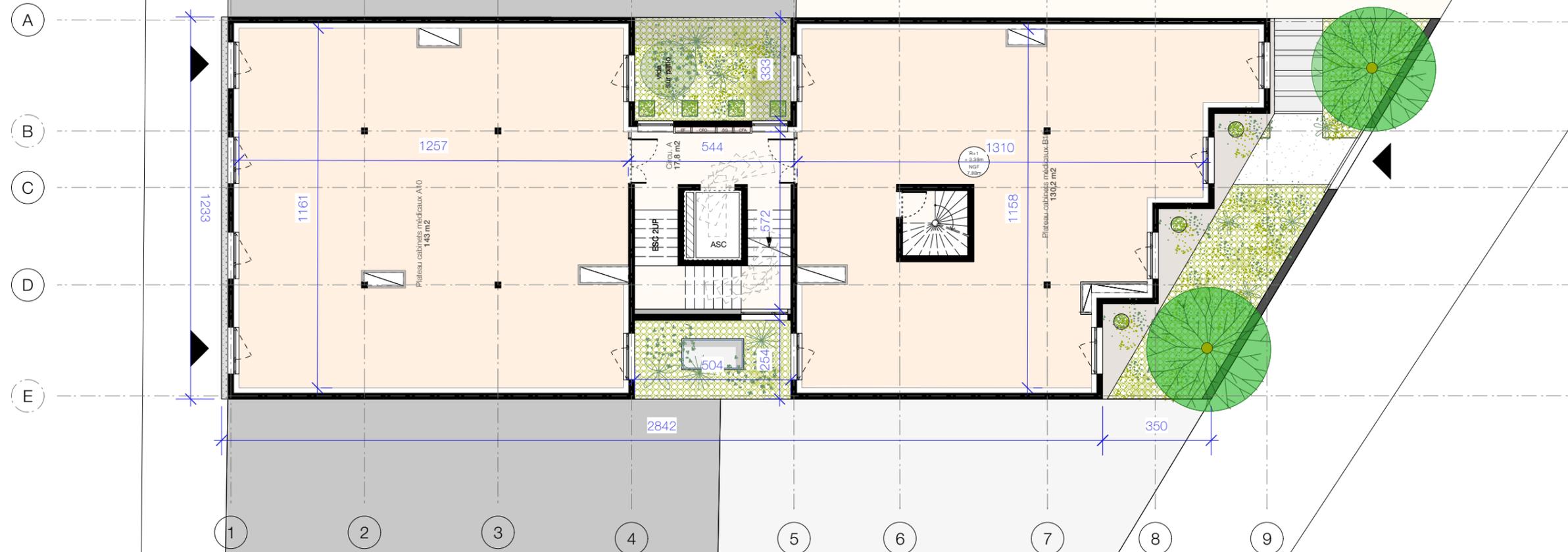


Plan Rez-de-chaussée
1 : 150



| | | | | | | |
|--|---|---|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|
| <p>zweyacker & associés 81 rue de la Croix de Seguey 33000 Bordeaux T 0535546587 // agence@zwa.archi www.zwa.archi</p> | <p>MAÎTRE D'OUVRAGE ESSOR Développement 4 rue de la cavalle - Canéjan - 33612 CESTAS</p> | <p>PROJET 51 BENAUGE 51 Rue de la Benauge - 33100 Bordeaux</p> | <p>PHASE PERMIS DE CONSTRUIRE</p> | <p>DATE JANVIER 2025</p> | <p>DOCUMENT PLAN DE NIVEAU PLAN - RDC</p> | <p>N°PIÈCE PC 505.01</p> |
|--|---|---|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|

- Hauteur sous plafond des pièces variable : 2,60m environ, sauf plafonds techniques ou contraintes architecturales.
 - Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que l'équipement.
 Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles, les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L61-15 et R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. - L'équipement électroménager, les placards et le mobilier sur le plan n'est pas fourni, ils sont représentés à titre indicatif.



Plan R+1
1 : 150

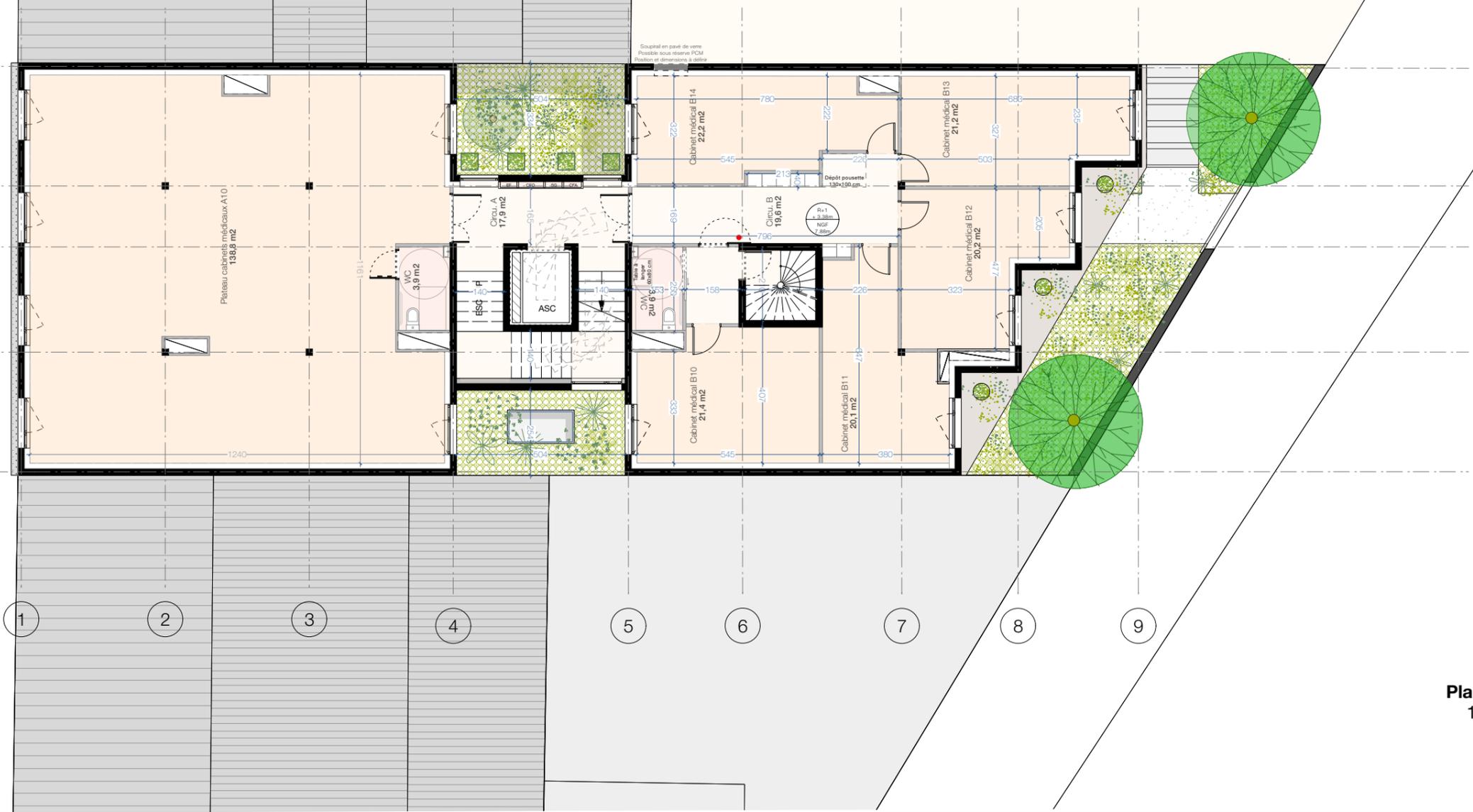


| | | | | | | |
|--|---|---|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|
| <p>zweyacker & associés 81 rue de la Croix de Seguey 33000 Bordeaux T 0535546587 // agence@zwa.archi www.zwa.archi</p> | <p>MAÎTRE D'OUVRAGE ESSOR Développement 4 rue de la cavalle - Canéjan - 33612 CESTAS</p> | <p>PROJET 51 BENAUGE 51 Rue de la Benauge - 33100 Bordeaux</p> | <p>PHASE PERMIS DE CONSTRUIRE</p> | <p>DATE JANVIER 2025</p> | <p>DOCUMENT PLAN DE NIVEAU PLAN - R+1</p> | <p>N°PIÈCE PC 505.02</p> |
|--|---|---|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|

- Hauteur sous plafond des pièces variable : 2,60m environ, sauf plafonds techniques ou contraintes architecturales.
 - Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que l'équipement.
 Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles, les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L61-15 et R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. - L'équipement électroménager, les placards et le mobilier sur le plan n'est pas fourni, ils sont représentés à titre indicatif.

A
B
C
D
E

1 2 3 4 5 6 7 8 9



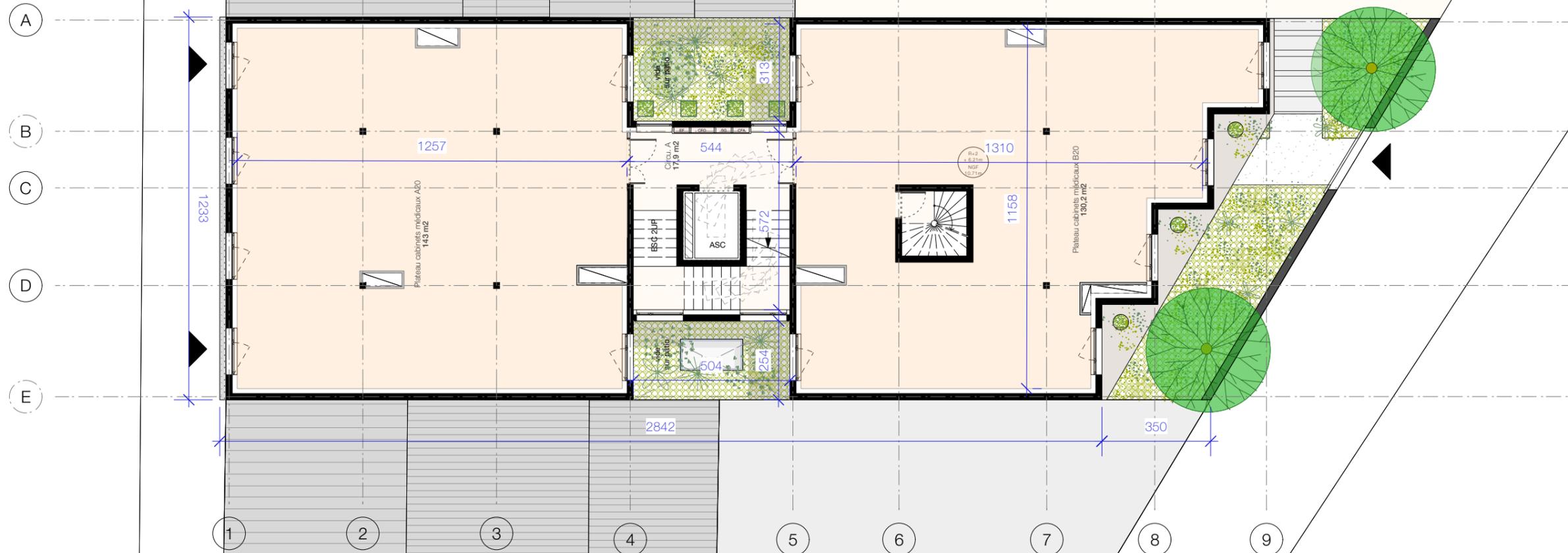
Plan R+1
1 : 150



| | | | | | | |
|--|---|---|--|-------------------------------------|--|---|
| <p>zweyacker & associés 81 rue de la Croix de Seguey 33000 Bordeaux T 0535546587 // agence@zwa.archi www.zwa.archi</p> | <p>MAÎTRE D'OUVRAGE ESSOR Développement 4 rue de la cavalle - Canéjan - 33612 CESTAS</p> | <p>PROJET 51 BENAUGE 51 Rue de la Benauge - 33100 Bordeaux</p> | <p>PHASE PERMIS DE CONSTRUIRE</p> | <p>DATE JANVIER 2025</p> | <p>DOCUMENT PLAN DE NIVEAU PLAN - R+1 - Cloisonnement Lot B</p> | <p>N°PIÈCE PC 505.02 BIS</p> |
|--|---|---|--|-------------------------------------|--|---|

- Hauteur sous plafond des pièces variable : 2,60m environ, sauf plafonds techniques ou contraintes architecturales.
- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que l'équipement.
Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles, les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L61-15 et R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. - L'équipement électroménager, les placards et le mobilier sur le plan n'est pas fourni, ils sont représentés à titre indicatif.

PLAN DE NIVEAU
PLAN - R+2

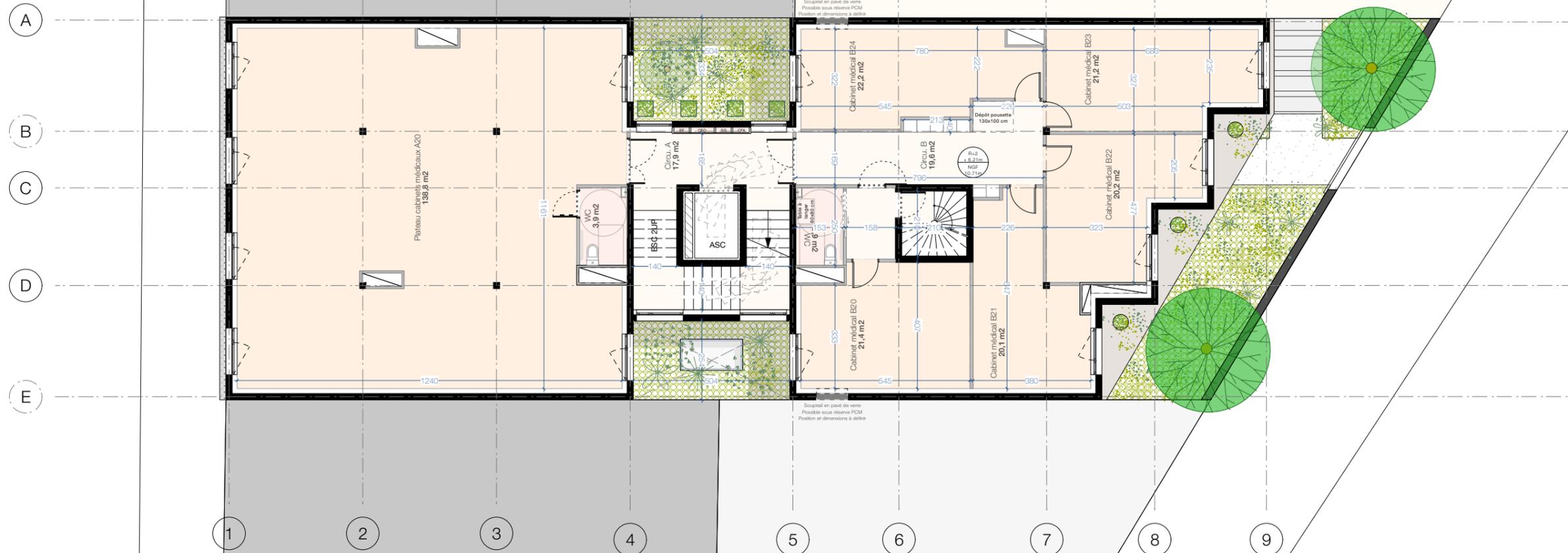


Plan R+2
1 : 150



| | | | | | | |
|--|---|---|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|
| <p>zweyacker & associés 81 rue de la Croix de Seguey 33000 Bordeaux T 0535546587 // agence@zwa.archi www.zwa.archi</p> | <p>MAÎTRE D'OUVRAGE ESSOR Développement 4 rue de la cavalle - Canéjan - 33612 CESTAS</p> | <p>PROJET 51 BENAUGE 51 Rue de la Benauge - 33100 Bordeaux</p> | <p>PHASE PERMIS DE CONSTRUIRE</p> | <p>DATE JANVIER 2025</p> | <p>DOCUMENT PLAN DE NIVEAU PLAN - R+2</p> | <p>N°PIÈCE PC 505.03</p> |
|--|---|---|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|

- Hauteur sous plafond des pièces variable : 2,60m environ, sauf plafonds techniques ou contraintes architecturales.
 - Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que l'équipement.
 Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles, les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L61-15 et R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. - L'équipement électroménager, les placards et le mobilier sur le plan n'est pas fourni, ils sont représentés à titre indicatif.

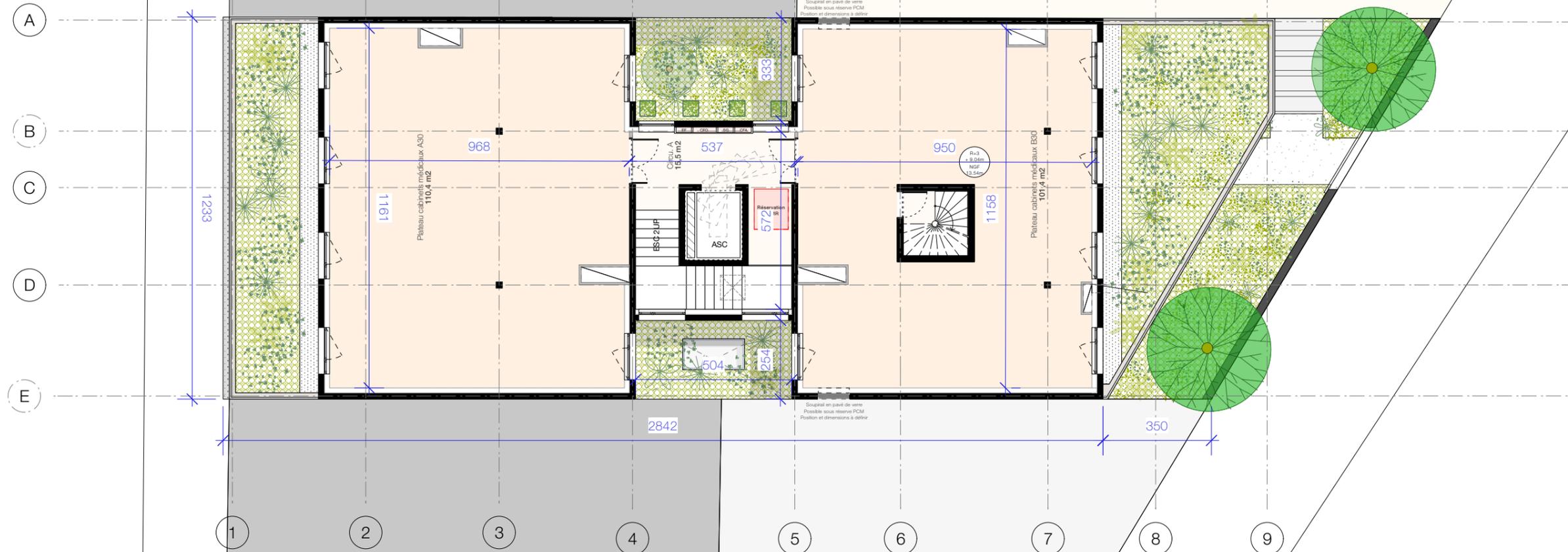


Plan R+2
1 : 150

| | | | | | | |
|--|---|---|--|-------------------------------------|--|---|
| <p>zweyacker & associés 81 rue de la Croix de Seguey 33000 Bordeaux T 0535546587 // agence@zwa.archi www.zwa.archi</p> | <p>MAÎTRE D'OUVRAGE ESSOR Développement 4 rue de la cavalle - Canéjan - 33612 CESTAS</p> | <p>PROJET 51 BENAUGE 51 Rue de la Benauge - 33100 Bordeaux</p> | <p>PHASE PERMIS DE CONSTRUIRE</p> | <p>DATE JANVIER 2025</p> | <p>DOCUMENT PLAN DE NIVEAU PLAN - R+2 - Cloisonnement Lot B</p> | <p>N°PIÈCE PC 505.03 Bis</p> |
|--|---|---|--|-------------------------------------|--|---|

- Hauteur sous plafond des pièces variable : 2,60m environ, sauf plafonds techniques ou contraintes architecturales.
- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que l'équipement.
Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles, les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L61-15 et R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. - L'équipement électroménager, les placards et le mobilier sur le plan n'est pas fourni, ils sont représentés à titre indicatif.

PLAN DE NIVEAU
PLAN - R+3

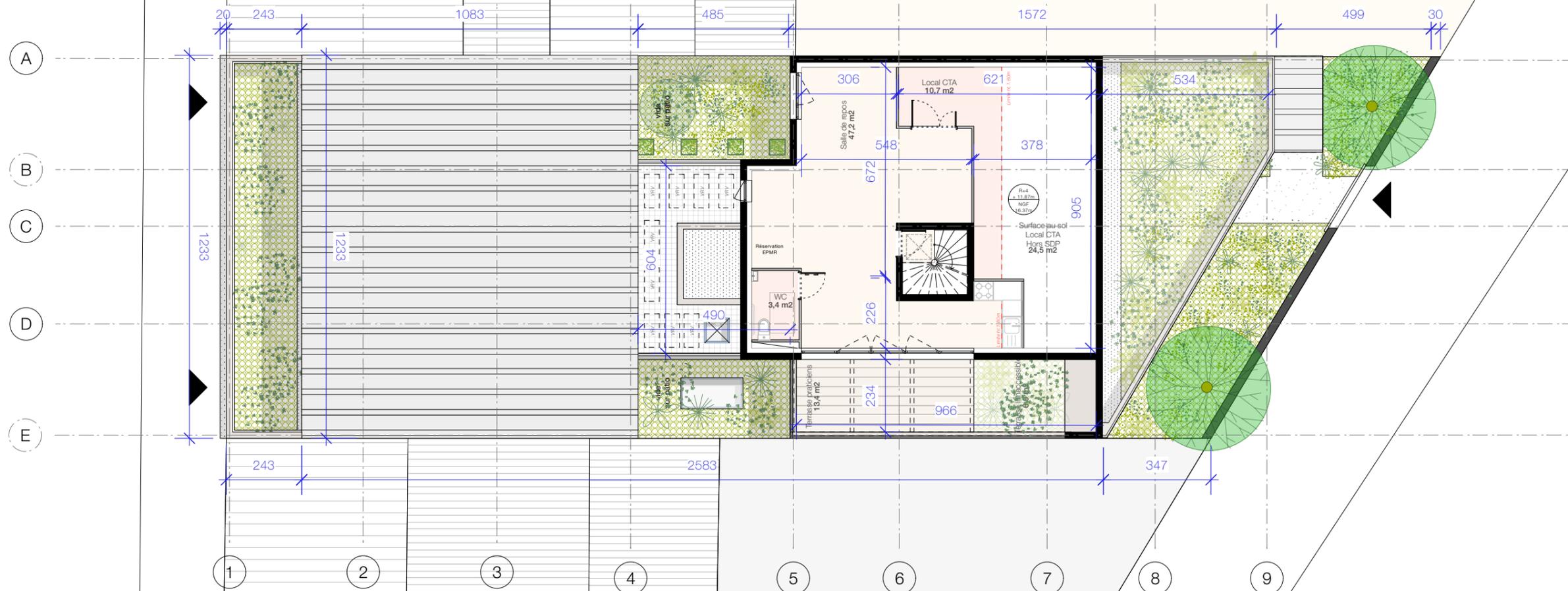


Plan R+3
1 : 150

| | | | | | | |
|--|---|---|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|
| <p>zweyacker & associés 81 rue de la Croix de Seguey 33000 Bordeaux T 0535546587 // agence@zwa.archi www.zwa.archi</p> | <p>MAÎTRE D'OUVRAGE ESSOR Développement 4 rue de la cavalle - Canéjan - 33612 CESTAS</p> | <p>PROJET 51 BENAUGE 51 Rue de la Benauge - 33100 Bordeaux</p> | <p>PHASE PERMIS DE CONSTRUIRE</p> | <p>DATE JANVIER 2025</p> | <p>DOCUMENT PLAN DE NIVEAU PLAN - R+3</p> | <p>N°PIÈCE PC 505.04</p> |
|--|---|---|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|

- Hauteur sous plafond des pièces variable : 2,60m environ, sauf plafonds techniques ou contraintes architecturales.
 - Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que l'équipement.
 Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles, les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L61-15 et R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. - L'équipement électroménager, les placards et le mobilier sur le plan n'est pas fourni, ils sont représentés à titre indicatif.

PLAN DE NIVEAU
PLAN - R+4



Plan R+4 / TOITURE
1 : 150



| | | | | | | |
|--|---|---|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|
| <p>zweyacker & associés 81 rue de la Croix de Seguey 33000 Bordeaux T 0535546587 // agence@zwa.archi www.zwa.archi</p> | <p>MAÎTRE D'OUVRAGE ESSOR Développement 4 rue de la cavalle - Canéjan - 33612 CESTAS</p> | <p>PROJET 51 BENAUGE 51 Rue de la Benauge - 33100 Bordeaux</p> | <p>PHASE PERMIS DE CONSTRUIRE</p> | <p>DATE JANVIER 2025</p> | <p>DOCUMENT PLAN DE NIVEAU PLAN - R+4</p> | <p>N°PIÈCE PC 505.05</p> |
|--|---|---|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|

- Hauteur sous plafond des pièces variable : 2,60m environ, sauf plafonds techniques ou contraintes architecturales.
 - Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que l'équipement.
 Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles, les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L61-15 et R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. - L'équipement électroménager, les placards et le mobilier sur le plan n'est pas fourni, ils sont représentés à titre indicatif.

PLAN DE NIVEAU
PLAN TOITURE



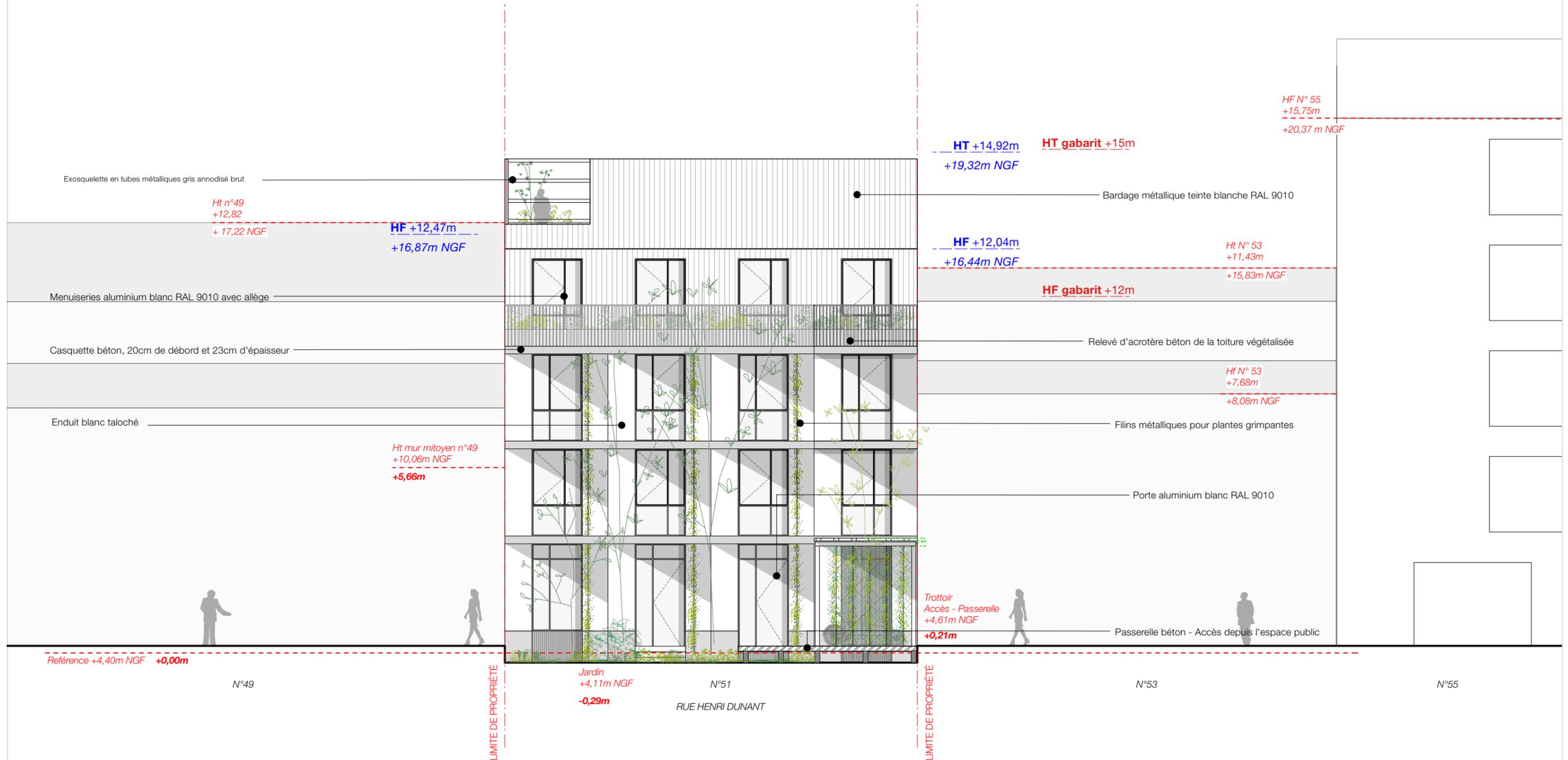
Plan TOITURE
1 : 150



| | | | | | | |
|--|---|---|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|
| <p>zweyacker & associés 81 rue de la Croix de Seguey 33000 Bordeaux T 0535546587 // agence@zwa.archi www.zwa.archi</p> | <p>MAÎTRE D'OUVRAGE ESSOR Développement 4 rue de la cavalle - Canéjan - 33612 CESTAS</p> | <p>PROJET 51 BENAUGE 51 Rue de la Benauge - 33100 Bordeaux</p> | <p>PHASE PERMIS DE CONSTRUIRE</p> | <p>DATE JANVIER 2025</p> | <p>DOCUMENT PLAN DE NIVEAU PLAN TOITURE</p> | <p>N°PIÈCE PC 505.06</p> |
|--|---|---|--|-------------------------------------|--|-------------------------------------|

- Hauteur sous plafond des pièces variable : 2,60m environ, sauf plafonds techniques ou contraintes architecturales.
- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que l'équipement.
Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles, les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L61-15 et R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. - L'équipement électroménager, les placards et le mobilier sur le plan n'est pas fourni, ils sont représentés à titre indicatif.

ELEVATIONS
ÉLÉVATION RUE HENRI DUNANT - B - PROJET
1:150



| | | | | | | |
|--|---|---|--|-------------------------------------|---|-------------------------------------|
| <p>zweyacker & associés 81 rue de la Croix de Seguey 33000 Bordeaux T 0535546587 // agence@zwa.archi www.zwa.archi</p> | <p>MAÎTRE D'OUVRAGE ESSOR Développement 4 rue de la cavalle - Canéjan - 33612 CESTAS</p> | <p>PROJET 51 BENAUGE 51 Rue de la Benauge - 33100 Bordeaux</p> | <p>PHASE PERMIS DE CONSTRUIRE</p> | <p>DATE JANVIER 2025</p> | <p>DOCUMENT ELEVATIONS ÉLÉVATION RUE HENRI DUNANT - B - PROJET</p> | <p>N°PIÈCE PC 505.07</p> |
|--|---|---|--|-------------------------------------|---|-------------------------------------|

- Hauteur sous plafond des pièces variable : 2,60m environ, sauf plafonds techniques ou contraintes architecturales.
 - Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que l'équipement.
 Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles, les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L61-15 et R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. - L'équipement électroménager, les placards et le mobilier sur le plan n'est pas fourni, ils sont représentés à titre indicatif.

INSERTION
RUE HENRI DUNANT

33100-BEN



81 rue de la Croix de Seguey 33000 Bordeaux
zweyacker & associés
T 0535546587 // agence@zwa.archi
www.zwa.archi

MAÎTRE D'OUVRAGE
ESSOR Développement
4 rue de la cavalle - Canéjan - 33612 CESTAS

PROJET
51 BENAUGE
51 Rue de la Benauge - 33100 Bordeaux

PHASE
PERMIS DE
CONSTRUIRE

DATE
JANVIER 2025

DOCUMENT
INSERTION
RUE HENRI DUNANT

PC 505.08

- Hauteur sous plafond des pièces variable : 2,60m environ, sauf plafonds techniques ou contraintes architecturales.
- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que l'équipement.
Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles, les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L61-15 et R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles. - L'équipement électroménager, les placards et le mobilier sur le plan n'est pas fourni, ils sont représentés à titre indicatif.





NOTA :

- Hauteur sous plafond des pièces variable : 2,60m environ, sauf plafonds techniques ou contraintes architecturales.

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que l'équipement.

Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles, les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article 1719 du Code de Commerce et de l'article R261-25 du Code de Commerce. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.

- L'équipement électroménager, les placards et le mobilier sur le plan n'est pas fourni, ils sont représentés à titre indicatif.



NOTA :

- Hauteur sous plafond des pièces variable : 2,60m environ, sauf plafonds techniques ou contraintes architecturales.
- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que l'équipement. Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles, les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L61-15 et R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.
- L'équipement électroménager, les placards et le mobilier sur le plan n'est pas fourni, ils sont représentés à titre indicatif.



NOTA :

- Hauteur sous plafond des pièces variable : 2,60m environ, sauf plafonds techniques ou contraintes architecturales.

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que l'équipement.

Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles, les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L61-15 et R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.

- L'équipement électroménager, les placards et le mobilier sur le plan n'est pas fourni, ils sont représentés à titre indicatif.



NOTA :

- Hauteur sous plafond des pièces variable : 2,60m environ, sauf plafonds techniques ou contraintes architecturales.

- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que l'équipement.

Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles, les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L61-15 et R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.

- L'équipement électroménager, les placards et le mobilier sur le plan n'est pas fourni, ils sont représentés à titre indicatif.



NOTA :
- Hauteur sous plafond des pièces variable : 2,60m environ, sauf plafonds techniques ou contraintes architecturales.
- Des modifications sont susceptibles d'être apportées à ce plan en fonction des nécessités techniques ou réglementaires de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions que l'équipement.
Les indications de ce plan sont essentielles mais prévisionnelles, les surfaces indiquées sont approximatives au sens de l'article L61-15 et R261-25 du CCH. Les retombées, soffites, faux-plafonds, canalisations, radiateurs ainsi que l'emplacement des équipements sont figurés à titre indicatif. Les plantations éventuelles ne sont pas contractuelles.
- L'équipement électroménager, les placards et le mobilier sur le plan n'est pas fourni, ils sont représentés à titre indicatif.